L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 30 NOVEMBRE.

☞ On trouvera desormais, au rez-de-chaussée du No. 83 rue Chartres, où se trouve notre bureau de [illegible], des listes exactes et complètes des arrivages et des expéditions, avec le nom des consignataires, etc., et toutes les autres nouvelles maritimes qui sont de nature à intéresser le public. Ces listes seront affichées à mesure qu'elles nous parviendront.

THÉATRE D'ORLÉANS.

VISITE DU GENERAL TAYLOR.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le général Taylor assistera ce soir, sur l'invitation de M. [illegible], à la représentation de l'*Eclair*. Le Théâtre d'Orléans aura peine à contenir la foule qui s'y portera. Nous engageons les dames qui n'ont pas encore vu le vainqueur de Santa-Anna et de M. Cass à ne pas manquer l'excellente occasion qui s'offre ce soir.—A 11 heures précises, M. LEHMANN se mettra à la tête d'un bataillon de musiciens et se rendra en face de l'Hôtel St.-Charles pour donner une sérénade au successeur de M. Polk.

M. MILLARD FILLMORE

On se souvient sans doute que les FILLMORE RANGERS de la Nouvelle-Orléans votèrent une Adresse de félicitations au jeune whig de la Louisiane, vers la fin de la dernière campagne électorale. M. MCALPIN, président des Rangers, transmit à M. Fillmore une copie de l'Adresse et l'accompagna de la lettre suivante:

Nlle-Orléans, 21 octobre 1848.

A M. Millard Fillmore.

Monsieur,—Conformément à une résolution adoptée par les Fillmore Rangers, je suis chargé, et c'est pour moi un devoir bien agréable, de vous transmettre une copie du manifeste qu'ils adressent à la jeunesse whig de la Louisiane. Vous y verrez comment et pourquoi nous nous sommes formés en association.

Nous osons espérer que nos faibles efforts contribueront jusqu'à un certain point à vous élever au poste que vous êtes si digne et si capable de remplir.

Je suis, Monsieur, avec les sentimens de la plus haute considération,

Votre obéissant serviteur,
R. M. McALPIN,
Président des Fillmore Rangers.

M. McAlpin a reçu hier, par la poste, la réponse suivante. Nous en recommandons la lecture à nos lecteurs.

Albany (N. Y.), *18 novembre 1848.*

A M. R. M. McAlpin.

Monsieur,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 21 octobre renfermant une copie de l'Adresse des Fillmore Rangers de la Nlle-Orléans.

Elle ne m'est parvenue qu'après la fin de la lutte, et alors que les chants de victoire et les réjouissances qui suivent le triomphe avaient déjà succédé aux bruits de la grande bataille.

Je puis vous assurer que les sentiments si nobles et si véritablement nationaux qu'exprime votre adresse trouvent un écho sincère dans mon cœur. Le vote whig que la Nlle-Orléans a donné est le témoignage le plus éclatant du zèle que les jeunes gens de votre club ont mis à servir le parti et le pays. Mon illustre collègue n'avait pas besoin d'être défendu. Je n'en suis que plus reconnaissant envers les jeunes gens qui se sont si noblement constitués mes champions, et j'espère qu'ils n'auront jamais occasion de se repentir de la confiance qu'ils ont reposée en moi.

Veuillez faire agréer mes sincères remercîments au club dont vous êtes le président, et veuillez, je vous prie, recevoir vous-même l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre, etc.
MILLARD FILLMORE.

Par Télégraphe.—Notre correspondant de Montgomery nous apprend que le gouverneur Chapman a nommé M. Fitzpatrick, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de M. Lewis.

ACADÉMIE DE DESSIN.—MM. J. Lion et Canova viennent de fonder une académie de dessin et de peinture. C'est une heureuse idée dont le public leur saura gré. Le cours commencera le 1er décembre, au No 1, Passage de la Bourse.

REVUE D'INSPECTION.—Des affiches placées dans diverses parties de la 1re Municipalité annoncent pour aujourd'hui une revue d'inspection des régiments de la milice. La loi de 1842 qui prescrit cette mise forcément à exécution. Nous n'osons espérer que les bons citoyens s'y [illegible].

INCENDIE A LA CAMPAGNE.—Les officiers du steamboat *F. M. Streck*, arrivé hier soir, nous apprennent que la sucrerie de M. Thomas May, dans la paroisse St-Jean-Baptiste, a été détruite par le feu, ainsi que 200 boucauts de sucre qui s'y trouvaient, et qu'un grand hangard de l'habitation de Mme Marcher, contenant du maïs, dans la paroisse St-Jacques, brûlait au moment [illegible].

[illegible] a éclaté à Baton-[Rouge] [illegible]. Une écurie appartenant à M. D. D. Avery a été détruite par les flammes.

—Un incendie a également éclaté lundi dernier à Mobile. Un entrepôt de cotons a été entièrement consumé; près de 500 balles de coton ont été détruites. On croit que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

LA POSTE.—Le maître de poste d'Iberville nous écrit que depuis près de deux semaines on ne reçoit plus dans cette paroisse notre édition [illegible]. Nos abonnés peuvent compter sur la scrupuleuse exactitude de notre part; nos paquets sont préparés avec soin et livrés de bonne heure à la poste. Nous cherchons en vain à nous expliquer ce fait que la malle arrive régulièrement à Iberville et que l'on n'y reçoive pas l'*Abeille*. Ce n'est pas la première fois que nos abonnés de la campagne se plaignent, et il serait temps, ce nous semble, que le directeur de la poste à la Nouvelle-Orléans essayât de régulariser ce service. Nous sommes victimes de l'état de choses actuel.

ACCIDENT.—L'*Echo* de la Pointe-Coupée annonce qu'un nègre de M. Valérien Ledoux a eu le bras pris dans les cylindres de la machine à vapeur de la sucrerie. Il a été tellement mutilé qu'il est mort le jour suivant.

MISSISSIPPI.—Voici le vote officiel du Mississipi:

Cass........ 26,398
Taylor...... 25,579

Majorité de Cass.... 819

Ce chiffre ne comprend pas les retours des comtés de Coahoma et de Tunica. Ils ont donné, dit-on, à Taylor, une majorité d'environ 100 voix.

TENNESSEE.—D'après les retours complets du Tennessee, la majorité de Taylor dans cet Etat est de 6,136 voix.

LE RÉSULTAT.

Nous empruntons le tableau suivant au *Philadelphia Bulletin*. On y trouvera le vote électoral et le vote populaire obtenu par chacun des candidats. Il s'y trouve cependant quelques légères erreurs, dans l'Alabama, par exemple, on accorde 1,000 voix trop à Cass, et environ 2,000 de trop dans l'Arkansas. D'une autre part Taylor a reçu dans le Kent. 2,000 voix de plus qu'on ne lui en accorde. Les majorités obtenues par Cass dans certains Etats n'excèdent pas de plus 70,000 voix les suffrages donnés à Taylor, tandis que la majorité populaire de ce dernier s'élève à environ 210,000 voix. Voici le tableau du *Bulletin*: ces chiffres sont bons à conserver.

	ELECTEURS.		VOTE POPULAIRE.		
	Taylor.	*Cass.*	*Maj. de Taylor*	*Maj. de Cass.*	*Votes de Van Buren*
Maine,	—	9	—	4,000	10,000
N Hampshire,	—	6	—	12,000	12,000
Vermont,	6	—	14,000	—	12,000
Massachussetts,	12	—	25,000	—	38,133
Rhode Island	4	—	3,000	—	705
Connecticut,	6	—	3,400	—	5,003
New York,	36	—	104,000	—	120,000
New-Jersey	7	—	3,100	—	300
Pennsylvanie,	26	—	13,356	—	11,200
Delaware,	3	—	523	—	80
Maryland	8	—	3,178	—	100
Virginie,	—	17	—	800	34
Caroline du N.	11	—	7,000	—	—
Caroline du S.,	—	9	—	10,000 (esti.)	—
Georgie,	10	—	3,000	—	—
Alabama,	—	9	—	2,000	—
Mississipi,	—	6	—	500	—
Louisiane,	6	—	2,959	—	—
Floride,	3	—	1,000	—	—
Texas,	—	4	—	2,000	—
Tennessee,	13	—	6,000	—	—
Kentucky,	12	—	17,000	—	—
Ohio	—	23	—	15,000	35,000
Michigan,	—	5	—	7,000	6,000
Indiana,	—	12	—	4,000	6,000
Illinois,	—	9	—	2,000	20,000
Missouri,	—	7	—	8,000	500
Iowa	—	4	—	1,000	3,000
Wisconsin,	—	4	—	1,500	6,000
Arkansas,	—	3	—	4,000	—
	163	127	207,269	73,800	286,045
	127		73,800		
	36		131,169.		

Le général Taylor a donc une majorité de 36 voix électorales.

Chronique Locale.

LA MARSEILLAISE.—M. H. Rolling, jeune artiste plein d'avenir, vient de publier une œuvre nouvelle, ayant pour titre, HYMNE PATRIOTIQUE *sur le motif de la Marseillaise.*

Cette inspiration sublime nommée la Marseillaise, demandait un interprète d'un grand talent. Aborder un sujet semblable était du courage; le mener à bonne fin était de l'habileté. M. Rolling a prouvé qu'il joignait la force à l'audace, et Rouget de l'Isle, s'il vivait encore, s'estimerait heureux d'avoir été si bien compris.

Le jeune compositeur a préservé dans toute sa pureté ce chant admirable; il s'est contenté d'enchasser cette perle magnifique, dans un écrin de musique descriptive, en harmonie avec le sujet.

Nous félicitons M. Rolling de son idée et de son succès; nous regrettons seulement que la difficulté du morceau final, le mette hors de la portée des pianistes ordinaires.

RECORDER GENOIS.—Manuel Ducré, homme de couleur libre, qui a été poignardé lundi soir, au marché aux légumes, par un nommé José Fuentes, est mort hier, à l'Hôpital de Charité.

—Un cabriolet de place a passé mardi après-midi, sur le corps d'un enfant, âgé d'environ trois ans, et l'a blessé d'une manière dangereuse. Un warrant a été lancé par cette cour pour faire arrêter le cocher.

RECEL D'ESCLAVE.—Un warrant a été lancé par cette Cour pour l'arrestation d'une femme de couleur libre, nommée Desiré Marco, qui est accusée par Valcour Bacas, exécuteur de la succession Dieric Hudson, f. c. l., d'avoir recélé et caché un esclave, appartenant à la dite succession.

VOL.—Robert Brant, accusé d'avoir volé de la bijouterie du magasin de J. Ekireche, No 187, rue de Chartres, a comparu hier devant cette Cour, qui l'a envoyé à la 1re Cour de District.

—John Lyons, accusé d'avoir volé une montre, a également été envoyé devant la 1re Cour de District.

—Elizabeth Morau, accusée d'avoir volé une montre, appartenant à un nommé Jackson; et Chs. McDonald, accusé d'avoir recélé l'objet volé, ont tous deux été envoyés devant la 1re Cour de District.

VIOLATION DE LA LOI.—J. Nicholson, inspecteur de la Douane, a fait arrêter mardi soir, un individu nommé Wm English, arrivant de Liverpool, à bord du Holyoke, qui s'est opposé à ce que cet officier inspectât sa malle, et l'a emportée malgré son opposition. English a été envoyé en prison en attendant que cette Cour lui prouve que la liberté américaine ne permet pas de faire ce que la loi défend.

CAROLINE DU NORD.—Les journaux de la Caroline du Nord publient le vote officiel de cet Etat. Selon les retours authentiques, la majorité de Taylor atteint le chiffre de 8,681 voix.

VIRGINIE.—La majorité de Cass dans 132 comtés de la Virginie, d'après les retours officiels et non officiels, est estimée à 1,171 voix. Il reste encore à connaître le vote des comtés Nicholas, Braxton, Jackson et Logan. Ces comtés ont donné à Polk il y a quatre ans une majorité totale de 58 voix.

Le steamer *Washington* est parti de New-York le 20 courant, pour Southampton et Brême, avec vingt-trois passagers et $80,000 en espèces.

FRANCE.

Question de la présidence.

Les journaux français que nous a apportés l'*Acadia* s'occupent à peu près exclusivement de la question de la présidence. Les noms des candidats sont déjà connus, mais celui de Louis Napoléon est le seul qui trouve en ce moment d'ardens défenseurs et d'impitoyables adversaires. Il est curieux de comparer le ton des différens organes de la presse parisienne. La *Presse* s'est constituée le champion de l'ex-prince. Voici comment s'exprime ce journal:

Il n'y aura de lutte sérieuse qu'entre trois candidats:

MM. Louis-Napoléon,
Cavaignac,
Ledru-Rollin.

M. Ledru-Rollin, c'est la *Réforme*; M. Cavaignac, c'est le *National*; M. Louis-Napoléon, si vous le voulez absolument, ce ne sera pas l'avenir, ce sera l'*Histoire*. Mais, puisqu'il faut absolument choisir, eh bien! oui, nous préférons l'*Histoire* qui est la gloire, au *National* qui est l'arbitraire, et à la *Réforme* qui est l'anarchie.

Il y a quelques jours, en tenant ce langage, nous précédions les hommes politiques dont l'opinion a le plus de poids; aujourd'hui, déjà nous n'en sommes plus que l'écho fidèle!

Interrogez-les!

Le *Journal des Débats* combat avec modération la candidature de Louis-Napoléon:

M. Louis Bonaparte ne se fait pas d'illusions vaniteuses; c'est son nom qu'il offre à la France, son nom seul. Il s'appelle Louis-Napoléon Bonaparte, voilà son titre unique. M. Louis Bonaparte veut bien oublier sa campagne de Strasbourg et son expédition de Boulogne; il est le neveu de l'empereur, et on lui doit encore des remercîments pour la modération qu'il montre en bornant son ambition au simple poste de président de la République. Nous ne connaissons pas M. Louis Bonaparte. Force nous est, à nous aussi, de le juger sur son nom. Ce nom rappelle d'immenses victoires, mais il rappelle également d'immenses défaites et l'Europe toute entière conjurée contre la France. Ce nom est un nom d'ordre, mais c'est un nom de despotisme, et Dieu nous garde, pour notre honneur, d'avoir la parodie de l'Empire après avoir eu celle de la Terreur! Prononcé dans une Chambre, à la tribune, le souvenir que ce nom éveille n'est pas le souvenir de Marengo et d'Austerlitz. N'exagérons rien: ce n'est pas non plus le souvenir du 18 brumaire. Il faudrait une grande puissance d'imagination pour voir les grenadiers de l'oncle derrière le neveu; débitant d'un air embarrassé les phrases qui sont écrites sur son papier. C'est un mélange de prétention et d'impuissance. Malheureuse la France, si, après avoir fait tant de révolutions pour fonder sa liberté, elle attend son salut d'un nom!

Le *National* est beaucoup moins anodin; il cherche à tuer l'ex-prince par le ridicule, et il y reussirait peut-être si l'élection n'était pas si rapprochée. Voici un échantillon de sa manière:

On ne peut le nier, l'histoire du citoyen Louis Bonaparte est agréable et tentera plus d'un biographe. Sa vie est agitée, variée, pleine de vicissitudes et d'accidens imprévus. En 1832, il obtient le titre de citoyen de la république helvétique, et devient, au bout de deux ans, capitaine d'artillerie au régiment de Berne. Mais on comprend que le grade de capitaine ne pouvait suffire à l'ambition du fils d'un roi, du neveu de l'empereur. Il se nomme donc, de sa pleine autorité, général en chef, passe le Rhin, envahit Strasbourg, et s'y fait prendre comme dans une souricière. Cette aventure est accompagnée de circonstances si réjouissantes, de détails si enfantins que Louis Philippe—tout roi qu'il était,—ne peut se résoudre à prendre au sérieux son compétiteur. Il se le fait amener à Paris, lui inflige pour toute pénitence un sermon de M. Delessert, et puis l'envoie en Amérique, comptant sans doute que les voyages instruiraient sa jeunesse. Huit mois après, Louis Bonaparte était de retour en Suisse, ayant vu peu de chose et n'ayant rien appris.

Là, il écrit, il s'agite, il complote, et force de nouveau le gouvernement de la France à penser à lui. Puis, il se rend en Angleterre, où il devient l'un des *lions* de 1839. *Londres* s'occupe de lui, à peu près exclusivement, pendant huit jours. Mais sa gloire est bientôt éclipsée par celle du prince héréditaire de Russie. On sent bien que le neveu d'un empereur mort après avoir été détrôné ne pouvait tenir la campagne contre le fils d'un autocrate vivant.

En vain il s'agite et s'efforce d'oublier sa déconvenue. Tout l'éclat du tournoi d'Eglinton ne suffit pas à calmer son dépit. Il lui faut une gloire plus durable, une entreprise plus vaste, une plus haute fortune. Comme autrefois à Strasbourg, il lui faut les plaisirs du commandement, et l'enivrement des conquêtes. Il lui faut un trône, un sceptre, une couronne. Et non pas la couronne de son père, trop étroite évidemment pour un si large front! C'est la France qu'il veut. Il a besoin de gouverner la France.

Il part, il traverse la Manche, le voilà qui débarque près de Boulogne, en habit vert, l'*éternel habit vert*, comme disait alors la *Presse*, qui ne prévoyait pas encore que le héros de cette belle équipée serait un jour l'avenir. Il met pied à terre avec tout son état-major. Brillant état-major vraiment, où ne manquent ni les broderies ni les titres. On y compte un major-général, un premier aide-de-camp, un aide-major général, un chef d'état major. Celui commandera la cavalerie de l'avant-garde, celui-là l'infanterie du centre, un troisième les volontaires, un quatrième les guides à cheval. Il n'y manque ni le chirurgien-major, ni le payeur-général. Il n'y manque que l'armée; mais l'armée, on est bien sûr de la trouver en chemin. On en trouve en effet un échantillon dans Boulogne. "Soldats! je suis le prince Louis, qui désire être votre empereur. Vous ne refuserez certainement pas de vous prêter à cette innocente fantaisie. Embrassez-moi! Je vous donne à tous la croix! Je vous nomme tous officiers!" Survient alors le capitaine Puygélier, qui trouve la plaisanterie de mauvais goût, et veut mettre l'empereur à la porte. L'empereur lui tire à bout portant un coup de pistolet, qui, détourné à propos, épargne le capitaine et blesse un grenadier à la joue. Nous disions avant-hier que ce grenadier avait été tué: nous nous trompions, ce brave n'est pas mort. Ne faisons pas de son altesse un personnage plus sérieux qu'il ne convient.

Il faudrait toute l'étendue d'un chant de l'*Iliade* pour raconter les détails de cette héroïque journée du 6 août 1840, et toute Iliade veut un Homère. L'irruption à travers la ville aux cris de *vive l'empereur!* la fuite vers la colonne de Boulogne, au haut de laquelle l'aspirant monarque plante son drapeau et son aigle impériale en bois doré (l'aigle vivant est entré en scène un peu plus tard). L'attaque impétueuse de la garde nationale qui, aidée de vingt hommes de la ligne, met en déroute l'armée de l'empire, l'empereur lui-même et tout son état-major, prend la colonne par escalade, s'empare du drapeau et de l'aigle, le prince infortuné se sauvant à la nage, et tiré de l'eau par le lieutenant de port, tout cela forme un tableau des temps antiques, et qu'un rapin moderne n'ose seulement pas esquisser. Le prince est pris, hélas! et non pas lui seulement, mais son aigle (l'aigle vivant, cette fois, qui, en attendant le moment de voler de clocher en clocher selon le vieux programme, était resté philosophiquement sur le paquebot), mais, catastrophe plus funeste encore, s'il est possible, sa cave! Oui! la cave de son Altesse! Ces gardes nationaux de Boulogne ne respectent rien! Ajoutons tout de suite qu'ils furent bien attrapés. La cave était à sec. Il n'y avait plus que des bouteilles vides! Interrogé sur ce sujet intéressant, le capitaine du paquebot déclara que les héros de l'expédition avaient bu seize douzaines de bouteilles de vin dans leur trajet de Londres à Wimereux, sans compter l'eau de vie et les liqueurs. "Je n'ai jamais vu boire autant," disait avec une admiration naïve cet honnête marin. En pareille matière un Anglais est connaisseur, et on peut l'en croire.

Nous avons sous les yeux les décrets du prince, trouvés sur le paquebot entre l'aigle vivant et les bouteilles vides. Entre autres dispositions remarquables, on y lit celle-ci: "M. Thiers, président du conseil, est nommé à Paris président du gouvernement provisoire." Et puis qu'on dise encore que Son Altesse impériale n'était pas dès lors un profond politique, un grand homme d'état!

On sait le reste, et nous ne raconterons ni le procès devant la cour des pairs, ni l'incarcération du prince, ni sa fuite romanesque, après une captivité de six ans. Plus heureux que son oncle, il a pu briser ses chaînes, et l'Angleterre ne lui a point refusé un asile. Elle n'a pas eu affaire à un ingrat. En avril 1848, on a vu le prince Louis, déguisé en constable, armer ses mains impériales d'un de ces milles gourdins confectionnés à Cowes pour la répression des chartistes. Cela prouve le discernement de l'aristocratie britannique. Jamais, il faut le dire, le glorieux passager du *Bellérophon*, si le gouvernement anglais l'eût protégé, n'aurait imaginé ce moyen de lui témoigner sa reconnaissance. Ce seul fait suffisait assurément pour mériter au citoyen Louis Bonaparte le titre de représentant du peuple, et nous le publions bien haut, afin que personne n'hésite à le nommer président.

La *Réforme* attaque directement la candidature du prince ou plutôt du citoyen Louis Bonaparte:

"Il ne faut pas s'y méprendre, le prince Louis n'est pas seulement le candidat de ceux qui se prosternent, les yeux fermés, devant le génie de son oncle; il sera encore porté par ceux qui ont sali ce grand nom et l'on devoue, quinze années durant, à tous les opprobres. Il était reservé à son altesse impériale de rallier les opinions les plus disparates, et jusqu'aux plus implacables ennemis du titre unique qu'elle invoque, aux ennemis même de sa gloire de famille.

Le prince Louis est le candidat de toutes les espérances dynastiques. En haine de la République, henriquinquiste et philippistes, royalistes aînés et cadets, vont voter pour lui. Toutes ces rivalités, maintenant unies, le regardent comme *leur planche de transition*, et elles recruteront pour ce candidat, sauf à se disputer le passage au moment venu."

Le *Siècle* soutient la candidature du général Cavaignac, mais il ne croit pas que le triomphe de Louis Napoléon doive nécessairement entraîner la ruine de la République:

"Nous l'avouerons, ce n'est pas sans regrets que nous entendons sans cesse exprimer au sujet de Louis Napoleon des craintes qui ne nous paraissent nullement fondées. Il sera glorieux de présider pendant les premières années aux destinées de la république; il serait à la fois criminel et dangereux d'attenter à sa sûreté. Quelle force, nous le demandons, n'auraient pas pour la défendre ceux qui, fidèles à ses lois, auraient dû un moment se retirer du pouvoir?

Le plus grand péril, selon nous, n'est pas dans les attentats qu'on semble parfois redouter d'un neveu de Napoléon, mais dans ceux auxquels s'emporterait peut être, sous prétexte de se venger ou de sauver la *république*, le parti exalté, si l'élection d'un Bonaparte offrait un prétexte à ses fureurs.—Les accusations téméraires renouvelées chaque jour à la tribune contre Louis Napoléon et qui ne font en ce moment que servir sa candidature, pourraient avoir pour résultat, une fois le fait accompli, d'exciter à de folles résistances des hommes qui n'ont pas autant de respect que MM. Flocon et Thomas pour le suffrage universel. Il serait donc sage de toute manière de s'abstenir désormais de ces interpellations qui ont agité les deux dernières séances.

La France a un choix raisonnable à faire; ce choix est clairement indiqué; mais si elle en fait librement un autre, elle seule est souveraine, et sa volonté doit faire loi."

Il n'y a donc que la *Presse* qui soutienne à peu près ouvertement l'ex-prince, non pas parce que c'est le meilleur de tous les candidats possibles, mais parce que, à son avis, c'est le meilleur de ceux qui briguent actuellement les suffrages du peuple.

Mais Louis Napoléon n'a pas besoin du concours de la presse. Il sera élu, ou nous nous trompons fort, président de la République française. Il devra son élévation au nom glorieux qu'il porte et à l'anarchie qui a malheureusement succédé à la chûte de la royauté. Le peuple des campagnes se laisse prendre à ce nom de Napoléon, qui pour lui est synonyme de force, de stabilité et de puissance.

FAITS DIVERS.

La situation de la Banque ne s'améliore pas. Le portefeuille a diminué cette semaine de 2 millions à Paris, et de 400,000 fr. environ dans les succursales.

Autre signe de la stagnation des affaires: le numéraire a augmenté de 1 million et demi à Paris.

Le chiffre des effets arriérés s'est élevé de 350,000 fr. à 963,000 fr. Voilà bien des semaines qu'on n'avait vu sur cet article un résultat pareil.

Le montant des billets en circulation continue de croître; c'est aujourd'hui 353 millions à Paris, au lieu de 348 millions 375,000 fr. En province, il y a une légère diminution. Le total de la circulation est de 393 millions 314,900 fr.

Le compte courant du Trésor a encore éprouvé une légère diminution, et reste à 9 millions 970,000 fr.

—Une revue générale de la garde mobile a eu lieu le 31 octobre au Champ-de-Mars. Cette revue était passée par le général Cavaignac, qui avait voulu donner à cette jeune troupe une marque particulière d'intérêt. Il était accompagné d'un nombreux état-major, parmi lequel on remarquait M. le général Cuny, M. le colonel Latour de Villiers, colonel commandant en second la garde mobile, M. de Loverdo, chef d'escadron, chef d'état-major.

—L'instruction de l'affaire relative à l'assassinat du général de Bréa se poursuit activement; mais la procédure, très longue et très compliquée, ne permettra pas de commencer le procès avant trois semaines ou un mois. Les accusés sont au nombre de vingt-quatre, et cent et quelques témoins seront entendus.

L'affaire sera appelée devant le 2e conseil de guerre, présidé par M. le colonel Cornemuse.

—On se souvient des tristes scènes de dévastation qui ont éclaté dans la banlieue de Paris, à la suite des événemens de février. Des actes de vandalisme à jamais regrettables ont amené la ruine du château de Neuilly, où étaient enfouis les objets d'art les plus précieux. Déjà la Cour d'assises de la Seine a eu à s'occuper des forcenés qui avaient déshonoré le triomphe populaire par leurs vols et leurs déprédations barbares.

A quelques jours de là, l'incendie dévorait, non plus une résidence royale, mais le château de M. de Rothschild, à Suresnes. La justice, qui a fait procéder à une enquête sévère sur ces faits dignes d'une autre époque, a déjà fait procéder à l'arrestation d'un grand nombre de ces sauvages destructeurs de la propriété. Treize mandats d'arrêt, lancés contre des paysans signalés comme ayant joué un rôle actif dans ces tristes événemens, ont été mis à exécution avant-hier par des agens du service de sûreté, dirigés par l'inspecteur principal.

Voici une lettre adressée par M. de Lamartine au *Journal des Débats*, et qui atteste que si l'illustre orateur ne recherche point les suffrages pour la présidence, du moins il acceptera, comme le maréchal Bugeaud, ceux qui viendront à lui spontanément:

"Saint-Point, le 26 octobre 1848.

"Monsieur,

"Je lis dans le *Journal des Débats* un article emprunté au *Courrier de la Gironde*, que je vous demande la permission de rectifier.

"J'ai répondu en effet à un correspondant de Bordeaux ceci: "Je ne me pose point en candidat pour la présidence. Je prie Dieu et mes amis d'éloigner de moi un fardeau si disproportionné à mes forces. Mais si le pays croyait devoir me désigner pour cette magistrature, je ne me croirais pas plus en droit de la refuser que je ne me suis cru en droit, le 24 février, de me refuser à la désignation du peuple et de laisser Paris sans gouvernement." Je ne me crois nullement menacé d'un pareil danger, et je ne rectifie le *Courrier de la Gironde* qu'afin d'éviter tout malentendu par la suite. Briguer la présidence serait ridicule, la désirer serait téméraire, la refuser serait manquer à la République et à son pays. Je suis incapable de cette ambition, mais incapable aussi de cette lâcheté.

"Recevez, monsieur, etc.
"LAMARTINE."

—Un banquet dit *populaire*, à fr. 50 c. par tête, offert par les démocrates de Batignolles-Monceaux, et présidé par M. Pierre Leroux, a réuni ce soir environ mille convives dans la salle de bal dite de *la Réunion*. Les organisateurs de ce banquet paraissent avoir été déterminés à l'offrir par une pensée d'imitation qu'ils ont expliquée de la manière suivante dans l'appel qu'ils ont fait aux souscripteurs:

"Frères, quand d'un bout de la France à l'autre on célèbre par des banquets patriotiques la date de notre première révolution resterons-nous en arrière! n'offrirons-nous pas aussi notre fête commémorative au glorieux souvenir de ce temps que l'empire et la monarchie ont vainement tenté d'effacer!

"La République est de nouveau proclamée, elle doit être complètement démocratique et sociale; elle est notre œuvre, nous ne pouvons la laisser inachevée, nous devons nous unir pour veiller sur elle.

"Venez donc, frères, venez vous asseoir à notre banquet; venez retrouver un peu de cet enthousiasme, de cette foi sincère qui fait le vrai républicain; venez ranimer vos convictions et saluer avec nous le passé et l'avenir de la République sociale.

"*Union, concorde, fraternité.*"

Sur les mille convives qui ont répondu à cet appel, la commune des Batignolles en comptait près de six cents; le surplus a été fourni par les communes de Montmartre, de Clichy, de Monceaux, et par Paris.

Des invitations avaient été adressées à un certain nombre de représentans; deux seulement y ont répondu ostensiblement, ce sont MM Pierre Leroux et Greppo.

Il était sept heures lorsque les convives se sont mis à table; vers huit heures, M. Pierre Leroux a donné le signal des toasts par un discours dans lequel il a cherché à établir qu'il fallait détruire à jamais l'exploitation de l'homme par l'homme, que l'idée du socialisme était l'abolition de la monarchie; que les socialistes ne devaient jamais vouloir ni roi ni président, etc., etc. Son discours a été souvent interrompu par les applaudissements et les cris de *Vive Pierre Leroux!*

Les commissaires du banquet ont laissé ensuite entrer dans la salle les curieux en petit nombre qui se trouvaient à l'extérieur et les toasts ont commencé. Le premier porté a été à *l'extinction des mauvaises coutumes*, par M. d'Alton Shée; l'orateur a commencé le développement de son toast par une citation de Montaigne, puis il a dit que la plus absurde de toutes les coutumes que nous avait léguées la monarchie était la transmission de l'hérédité et des noms; puis enfin il a développé son thème en citant des noms contemporains, MM. Carnot, Garnier-Pagès, Cavaignac et Louis Napoléon. Il a critiqué avec beaucoup de chaleur les actes de chacun d'eux; il s'est prononcé avec vivacité contre l'impôt des 45 centimes, qui ne pouvait être inventé, a-t-il dit, que par le plus grand ennemi de la République.

Après lui, M. Bernard, vice-président, en présentant M. Greppo, a porté un toast "à l'avenir de la France démocratique et sociale, à Greppo et à tous les ouvriers de Lyon!"

Les autres toasts ont été "à l'éducation morale du peuple!" par M. Angeiot; "au travail; au droit au travail; à celui qui, le premier après Février, a organisé le travail, à Louis Blanc!" par M. Lisler, ouvrier tailleur de pierre, vice-président; "à l'association universelle, et spécialement à la prompte abolition du salaire!" par M. Gamet; "à l'amélioration du sort des travailleurs, à Raspail, la victime des cachots, le martyr de la liberté etc., etc!" Tous ces toasts ont été accueillis par de bruyans applaudissemens.

Les convives se sont séparés à dix heures et demie. Pendant toute la durée du banquet l'ordre a été parfaitement maintenu par les membres du bureau. Dans cette reunion, composée en très grande majorité d'ouvriers, la voix des commissaires a été écoutée avec une soumission absolue.

Au dehors, la tranquillité n'a pas cessé de régner un seul instant.

—On lit dans le *Journal du Havre* du 30 octobre:

"Ces jours derniers trente-cinq trappistes, venant de la Meilleraie, sont arrivés au Havre. Ces religieux doivent prendre passage à bord du *Brunswick*, qui part le 1er novembre: ils se rendent aux Etats-Unis, où ils sont appelés par M. Flagel, vicaire apostolique, pour fonder des établissements agricoles, et défricher, dans le Kentucky, une immense forêt vierge, et emportent avec eux des instruments aratoires formant ensemble un poids de plus de 6,000 kilogrammes.

"Par une coïncidence singulière, le *Brunswick* emporte aussi un détachement de soixante-seize communistes icariens, que l'on a pu voir aujourd'hui se promener processionnellement dans nos murs, leur patriarche en tête. La présence simultanée des deux sectes sur le même navire a engendré une complication imprévue: D'après la règle de leur Ordre, comme on le sait, les trappistes ne doivent avoir aucun rapport avec la plus belle moitié du genre humain; or, le détachement icarien compte dans ses rangs un certain nombre de dames. Pour calmer les scrupules des révérends Frères, il est question de séparer, au moyen d'un refend, l'entrepont en deux compartimens distincts: les communistes seraient à l'arrière, les trappistes seraient casés sur l'avant. Les Icariens invoquent, assure-t-on, le principe de *promiscuité* pour protester contre cet arrangement; cette assertion mérite confirmation.

"Quoi qu'il en soit, on assure d'une autre côté que la colonisation icarienne au Texas vient de décider que le chef-lieu de son installation prendrait le nom de *Cabetville*, en mémoire de l'inventeur de l'Icarie, à l'exemple de Rome qui, énorme naguère, par un procédé analogue, le nom de son fondateur Romulus."

RHÔNE.—Le *Peuple souverain*, ce même journal qui date chacun de ses numéros de l'*an cinquante sept* de la République, donne les détails suivans sur un banquet qui a eu lieu à Lyon:

"Dimanche dernier, un banquet fraternel réunissait tous les frères *Voraces* au Prado. A une heure, tous les convives se sont réunis pour la formation de leurs sections, et chacun prit sa place à l'endroit qui lui était indiqué par le commissaire de sa section. Chacun étant placé, il a été procédé à la nomination du bureau, qui a été composé ainsi qu'il suit: le citoyen Bacot, frère *Bien humain*, président; frère *Sans rancune*, vice-président; frère *Bon teint*, secrétaire, et frère *Montebien*, trésorier.

"Un buste de Raspail avait été placé au milieu de la salle, afin de prouver la sympathie des *Voraces* pour le défenseur du peuple, l'ami des travailleurs.

"Le repas a été calme et digne; plusieurs toasts ont été portés et chaleureusement applaudis; nous regrettons, vu le manque d'espace, de ne pouvoir reproduire ici tous ces différents discours que nous avons sous les yeux, et qui respirent les sentiments du patriotisme le plus pur et de la plus généreuse fraternité. Nous citerons cependant le titre de quelques-uns de ces toasts:

"*Frère Bien-humain*, président: à la Révolution!

"*Frère Vorton-train*: à l'Unité de la société des *Voraces*!

"*Frère Sans-rancune*, vice-président: à la Fraternité et au souvenir de nos frères morts pour la démocratie!

"*Frère Sol fa*: A la République universelle, démocratique et sociale!

"*Frère Bon-Teint*, secrétaire: Haine à la royauté et vive le peuple souverain et la République!

"*Frère Persévérant*: à l'union de tous les travailleurs de notre jeune République!

"Plusieurs chants patriotiques ont été entonnés avec ensemble, et, vers quatre heures, les frères se sont séparés avec ordre et dignité, aux cris mille fois répétés de: Vive la République! vive la fraternité!"

Une grande animation a régné pendant toute la journée du 31 octobre au haut du faubourg Poissonnière. De regrettables désordres ont eu lieu. Le 30 au soir des altercations assez vives s'étaient établies à la barrière, entre des ouvriers et des soldats de la garde mobile appartenant au bataillon caserné à la *Nouvelle-France*. Ce matin le bataillon tout entier avait été consigné.

La consigne a été rompue cet après-midi, et une soixantaine de gardes mobiles se sont de nouveau rendus à la barrière.

Des provocations n'ont pas tardé à s'échanger; les gardes mobiles ont tiré le sabre et fait quelques blessures à leurs adversaires. Ceux-ci ont, à ce qu'il paraît, riposté par deux ou trois coups de pistolet.

Ce soir, des groupes nombreux et animés stationnaient au haut du faubourg.

ANGLETERRE.

Le *Times* consacre de sérieuses réflexions à la visite des gardes nationaux parisiens à Londres. Elles ont trait, surtout, à la comparaison que les Français auront pu faire entre l'aspect actuel de Londres et celui de Paris.

"Ils n'auront vu chez nous, dit-il, en terminant, ni drapeaux hostiles, ni camps, ni bivouacs sur les places publiques; ils n'auront pas entendu les roulements continuels du tambour, ni le cliquetis des baïonnettes. Paris est contenu par des légions armées; Londres, par la baguette d'un *policeman*. Si nos honorables visiteurs veulent chercher à s'expliquer les causes de cette différence, ils n'auront pas fait un voyage inutile.

"Nous souhaiterions d'ailleurs que les Anglais occupassent aussi bien leur temps à l'étranger que les gardes nationaux l'ont fait à Londres. Ce n'est pas trop s'avancer que de dire qu'ils ont visité plus d'établissemens et de curiosités, en peu de jours, qu'aucun de nos compatriotes ne le ferait à Paris en autant de semaines."

La reine, accompagnée du prince Albert, s'est rendue le 29 octobre à Claremont pour y faire une visite à la famille d'Orléans. Elle y est restée trois heures, et y a accepté un déjeûner.

Un conseil de cabinet est annoncé à Windsor, pour décider une nouvelle prorogation du Parlement, à partir du 21 novembre.

Le docteur James Hill, médecin de l'asile de Peckham House, publie dans les journaux anglais, les succès qu'il a obtenus, dans le traitement du choléra, par l'emploi du chloroforme.

—On lit dans le *Morning-Post* du 25:

"On nous assure qu'une députation de la garde nationale de Paris, actuellement à Londres, s'est rendue auprès du comte de Neuilly, à Claremont, pour offrir ses complimens de condoléance au royal exilé, à l'occasion de son changement de fortune. Les gardes nationaux de Paris ont été reçus très gracieusement. Le comte a exprimé son regret de ne pouvoir les présenter à son illustre épouse, par suite de l'indisposition de cette auguste dame. Il a ajouté que sachant qu'ils ne devaient pas quitter Londres avant quelques jours, il aurait le plus grand plaisir, dans une autre occasion, à les présenter à la comtesse de Neuilly.

"De retour en ville, comme on nous le dit encore, les membres de la députation ont résolu, à la prochaine entrevue, de présenter au comte une adresse exprimant leur dévoûment à sa personne et leur regret de ses infortunes. Cette adresse, à ce que nous apprenons, est déjà rédigée dans la prévision d'une nouvelle visite à Claremont, qui doit avoir lieu aujourd'hui même.—On nous a communiqué les noms de plusieurs membres de la députation, mais il doit être évident que l'état actuel de l'opinion, à Paris, fournit une raison péremptoire pour refuser de les publier."

—On lit dans les journaux de Londres:

"Jeudi soir, soixante gardes nationaux artilleurs de Paris ont visité le quartier général de la compagnie d'artillerie; les exercices d'escrime, de bâton, de boxe anglaise avec les gants, ont paru les satisfaire beaucoup. Leur visite à la salle des armures n'avait été annoncée que trop tard et l'on n'avait pas pu leur préparer une réception. Cependant par les soins du major Bernard un souper a été improvisé. Il a été porté divers toasts tendant tous à resserrer les liens d'amitié cordiale entre les deux peuples. Le toast de la reine a été proposé en termes élégans par le major Chabier; il a été reçu avec le plus grand enthousiasme. Le corps d'artillerie a été cordialement invité à rendre aux gardes nationaux leur visite à Paris. Tout le monde a été très satisfait de cette entrevue."

—On lit dans le *Morning-Herald* d'hier:

"Samedi, la reine et le prince Albert se sont rendus à Claremont pour faire visite à Louis-Philippe, à la comtesse de Neuilly, à la reine des Belges et au reste de la famille royale réunie dans cette résidence. Le cercle de la famille comprend le duc et la duchesse de Nemours, le duc et la duchesse d'Aumale, le prince et la princesse de Joinville et leurs jeunes enfans. La visite de la reine et du prince Albert a été sans étiquette: les dames d'honneur de la reine et les écuyers de service accompagnaient Leurs Majestés. Lorsque le carrosse royal s'est arrêté devant Claremont-house, Louis-Philippe, le duc de Nemours, la reine des Belges et les membres de la famille royale se sont empressés de venir recevoir la reine et le prince Albert, qui ont passé près de trois heures auprès de la famille d'Orléans et accepté une collation. La reine des Belges doit bientôt repartir pour Bruxelles.

ALLEMAGNE.

On sait déjà que Vienne est au pouvoir des troupes impériales: les détails nous manquent encore.

Le pouvoir central de Francfort a publié une circulaire adressée à tous les gouvernemens allemands, relative à l'abolition de tout fief fidéicommis, et à toutes les charges féodales sur la propriété. Par ce décret, la propriété en Allemagne jouit des mêmes libertés et des mêmes droits qu'en France. Cette circulaire prouvera aux Allemands, surtout aux paysans, qu'ils devront plus à la diète de Francfort qu'à toutes les combinaisons radicales.

On parle beaucoup, dans le monde diplomatique, d'un projet qui prendrait consistance à Francfort, et qui consisterait à transporter le siége du parlement germanique à Berlin. Les inquiétudes que cause sans cesse la capitale de la Prusse, où l'autorité royale n'est pas moins compromise que l'avenir de l'entité allemande, auraient décidé le vicaire de l'empire, d'accord avec les membres influens de la diète, à déplacer ainsi le gouvernement central.

On écrit d'Olmutz, le 24 octobre:

"Depuis huit jours que la cour est ici, notre ville a pris un aspect inaccoutumé d'animation et de gaîté. A chaque instant il arrive des étrangers et des députations; il ne se passe pas de jour où il n'arrive quelques centaines de paysans pour voir la ville et présenter leurs hommages à l'empereur. Guidés par un chef qu'ils choisissent eux-mêmes et accompagnés par la musique de leur village, les paysans traversent la ville à cheval, deux à deux, quelques-uns portant des guidons, vont présenter d'abord leurs hommages à l'archiduchesse Ferdinand d'Este, et se rendent ensuite au palais où demeure l'empereur, qui les salue de son balcon, et serre ensuite les mains à leurs délégués quand il les congédie. Le peuple des campagnes a une telle vénération pour l'empereur, que souvent les paysans baisent les mains de leurs délégués qui avaient serré celle de l'empereur. Les paysans portent les rubans et les drapeaux aux couleurs autrichiennes (jaune et noir)."

SUISSE.

On écrit de Berne, le 26 octobre:

"De nouveaux renseignemens nous parviennent sur l'insurrection qui a eu lieu dans le canton de Fribourg, et par laquelle le gouvernement de ce canton a failli être renversé. C'est à Châtel-Saint-Denis, ville située à trois lieues de la frontière de Vaud, du côté de Vevey, que le mouvement a commencé. Le frère et les neveu de l'évêque, dit-on, avaient réuni 1,000 hommes qui devaient se porter sur Romont et Rue pour de là attaquer Fribourg.

"Le préfet de Châtel-Saint-Denis avait été arrêté par les insurgés, mais le sous-préfet accourut à Vevey avait réclamé l'intervention du préfet de Vevey qui, usant des pleins pouvoirs que lui avait donné il y a quelques semaines le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans la prévision de ce qui est arrivé, a déployé sur-le-champ telle, que le même jour deux bataillons vaudois occupaient Fribourg. De leur côté, les préfets de Moudon, de Payerne et d'Avenches levaient des troupes; pendant ce temps le gouvernement de Fribourg sollicitait l'assistance du directoire fédéral, qui faisait partir un bataillon bernois, en même temps qu'il désignait M. le colonel fédéral Ochsenbein, vice-président du conseil d'Etat directorial en qualité de commissaire fédéral avec mission d'appuyer de ses conseils le gouvernement fribourgeois et de prendre les mesures nécessaires pour le rétablissement de la tranquillité et de l'ordre public.

"Il se confirme que le gouvernement de Fribourg a fait arrêter l'évêque et l'a fait conduire dans une voiture escortée par un piquet de cavalerie à Payerne, ville vaudoise. Le préfet de Payerne l'a accompagné de ce point jusqu'à Moudan; le préfet de Moudan jusqu'à Lausanne, où se seigneurie a été remise entre les mains du conseil d'Etat."

ITALIE.

Dans la chambre des députés, à Turin, M. Pinelli, ministre de l'intérieur, répondant à une question de M. Ratazzi, a promis de communiquer à l'assemblée tous les documents relatifs à la médiation; entre autres une lettre du ministre des affaires étrangères à notre chargé d'affaires pour prier le gouvernement de la République d'entrer en négociations pour l'arrangement des affaires d'Italie.

La *Gazette piémontaise* publie un décret sur l'organisation intérieure des universités. Le seul article que nous y remarquons, c'est celui qui permet aux étudians de former des associations politiques et littéraires, sans autorisation préalable du conseil académique.

Un journal de Gênes publie des nouveaux ministres toscans. Ceux de MM. Montanelli et Guerrazzi étaient assez à quelle opinion ils appartiennent, et il est inutile d'ajouter que leur programme est entièrement démocratique. La première condition imposée au grand-duc est la convocation d'une Constituante italienne.

On parle de mouvemens insurrectionnels qui auraient éclaté à Bassano et dans la Valteline, et d'une affaire sanglante qui aurait eu lieu à Brescia. Les détails manquent.

Il y a eu à Rome le 17 une réunion de journalistes qui ont pris l'engagement de s'abstenir de toute discussion portant sur des questions de forme de gouvernement, de divisions territoriales ou d'intérêt local, et de s'occuper exclusivement des meilleurs moyens de réaliser l'indépendance italienne.

Des lettres de Ferrare du 19, publiées par la *Gazette de Boulogne*, annoncent que les Autrichiens se sont retirés sur la rive gauche du Pô.

Le parlement sicilien a rendu un décret qui supprime tous les droits sur le salpêtre et la poudre à canon, et qui diminue d'un sixième l'impôt sur les céréales.

ESPAGNE.

On écrit de Madrid, le 23 octobre:

M. de Lesseps a reçu hier de son gouvernement les lettres officielles qui l'accréditent à titre d'envoyé et ministre plénipotentiaire de la République française près la cour de Madrid. La présentation de l'envoyé français aura lieu demain, selon toute apparence, avec le cérémonial usité.

La nouvelle du départ de Cabrera d'Espagne semble se confirmer; son beau-frère, le cabecilla Arnaus, a fait sa soumission. C'était un des chefs les plus actifs des bandes carlistes. Le Marzitrago est désormais affranchi de la présence des bandes.

Le chef politique de Girone mande que l'arrivée à la frontière du commissaire spécial du gouvernement français a amené la destitution du commissaire de police du Perthuis, que l'on suspecte d'être de connivence avec les révolutionnaires espagnols.

On écrit de la frontière de Navarre, le 24 octobre:

"Une personne qui connaît bien le pays vient de faire pour ses affaires une tournée des deux côtés de la frontière. Son opinion est que le mouvement carlo-progressiste dont on a tant parlé depuis quelque temps est ajourné, sinon abandonné, du moins pour cet hiver. Cependant il y a encore à Sare et à Saint-Jean-de-Luz un certain nombre d'Espagnols connus depuis longtemps pour avoir figuré dans toutes les tentatives qui ont eu lieu en Navarre et dans le Guipuzcoa, et dont quelques-uns, assure-t-on, ont obtenu l'autorisation de séjourner dans le pays."

En Catalogne, le général Cordova s'occupe avec beaucoup d'activité à organiser les travaux pour les routes qui doivent sillonner la province; on pourra y employer un grand nombre de bras, et ce sera autant de recrues de moins pour les partis qui agitent cette province. La commission centrale des représentans des quatre députations provinciales de la Catalogne a déjà tenu deux séances à cet effet, sous la présidence du capitaine-général.

TURQUIE.

Des lettres de Constantinople, en date du 15 de ce mois, annoncent qu'un terrible incendie vient d'éclater à Péra. Le muséum, la mosquée, l'hôpital, l'académie de médecine, ont été entièrement détruits, ainsi que plus de deux cents propriétés particulières. Les pertes sont immenses.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

On écrit de Cronstadt:

"Le courrier de Bucharest d'hier apporte la nouvelle que l'armée russe était, d'après les derniers rapports, arrivée à Ploëchti. L'ordre d'entrée en Valachie n'a pu parvenir à Barlat que le 29 ou le 30 septembre; et comme il faut à l'infanterie, pour se rendre de Barlat à Bucharest, treize journées de marche, les Russes ne peuvent guère arriver dans cette capitale avant le 18 ou le 13 octobre. Le lieu de rendez-vous des divers corps est le village de Collentina, situé à une demi-lieue de Bucharest. On présume que pour éviter les collisions possibles, entre les Russes et les Turcs, ceux-ci évacueront la ville immédiatement avant l'entrée des Russes, et iront occuper la petite Valachie."

DÉCÉDÉ hier à l'âge de 66 ans, à 3 heures P. M., Mr. FRANÇOIS CHETI, natif de Savone (Gênes). Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après midi. Son corps est exposé à l'encoignure des rues Union et Grands Hommes, d'où le convoi funèbre partira.

FOIN—600 balles foin de l'Ouest, 1re qualité, en débarquement d'un chaland, vis-à-vis de la rue Julia, et à vendre par F. SANCHO & CO.
20nov — No. 6, Front Levée

Reprise de la publication du Vicomte de Bragelonne.
La dixième livraison du Vicomte de Bragelonne, ouvrage faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt Ans Après, par A. Dumas, est en vente chez Ven. HEBERT, Libraire, 149, rue de Chartres.
Prix: 25 cents. 28 nov

Docteur J. Hauch Cleménte. CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brebion. 21 juin—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Magasin de grande [illegible] a été transféré au No 10, rue Gravier, encoignure Tchoupitoulas, au premier.
18nov — Wm. DINN, Agent.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Tam O'Shanter, Crochet, pr Liverpool.
Windsor Castle, Patterson, pr le Havre.
Gull Quitman, Doyle, pr Mobile.
Steamship Fanny, P. Lavasna & Aransas Bay
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.

ARRIVES

Navire Waldron, Moore, de Boston.
Albania, Schander, de New-York.
Union, Jones, de pr New-York.
Barque Lucia, Field, de Brême.
Gipsey, Sampson, de Rio Janeiro.
Rover, Nelson, de Rio Janeiro.
Goelette J H Counce, Smalley, de Thomaston.
Randall Marshall, West, de St Marks.

STEAMERS.

F M Streck, Streck, de Donaldsonville.
Montezuma, Kelly, de Mobile.
Fulton, Clark, de Shreveport.
Kansas, Cunningham, de St-Louis.
Durod, Daniels, de Pointe à la Hache.
Sacramento, Atkinson, de St-Louis.
Belle Creole, Chamberlain, de Bayou Sara.
Luna, Fairchild, de Bayou Sara.
Muscle No 2, Greenway, de Grandwood.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Cambria, de Liverpool à New-York.......11 Nov
Britannia, de Liverpool à Boston.......18 Nov
Canada, de Liverpool à New York.......25 Nov

D'AMERIQUE.

Cambria, de New-York à Liverpool,....... 6 Déc.
Britannia, de Boston à Liverpool.......13 Déc.
Canada, de New-York à Liverpool.......20 Déc.

AUX VÉTÉRANS DE 1814 ET 15.
A UNE assemblée des Vétérans de 1814 et 15 qui a eu lieu hier à la Bourse St-Louis, suivant avis donné, il a été décidé à l'unanimité:
Que les Vétérans de 1814 et 15 favorables à l'élection du général Taylor comme président des Etats Unis, se réuniront jeudi, 30 courant, à dix heures et demie du matin, à la salle de bal de la Bourse St Louis, pour se rendre en corps porter des félicitations au général.
Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1848.
J. BERMUDEZ, président.
J. B. VIGNIE, M. BARNETT Fauv. } Vice-Présidents.
F. CORBEISOLLES, secrétaire.

GRAND BAL ET SOUPER EN HONNEUR DU GÉNÉRAL TAYLOR.
LA liste de souscription à ce bal est ouverte au bureau du contrôle de l'ARMORY HALL.
On s'est arrangé de manière à pouvoir servir le souper dans la grande salle au dessous de la salle de Bal. 30 nov

GRAND BAL ET SOUPER EN HONNEUR DU GÉNÉRAL TAYLOR.
LES souscripteurs à ce bal sont priés de s'assembler au bureau de cette salle, ce soir à sept heures, à l'effet d'élire des directeurs.
30 nov — JAS. B. BROOKS.

PERDU OU EGARE.—Les certificats suivants, provenant de la succession Bernard Duchamp, pour neuf actions du fond capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane; sur chacune de ces actions $60 seulement ont été payées. Cinq de ces actions portent le No 1378 et sont datées du 27 juillet 1841. Les quatre autres portent le No 2382 et sont datées du 21 mai 1835.—Avis est par le présent donné qu'application a été faite à la dite banque afin d'obtenir de nouveaux certificats pour les dites actions. 30 nov—15f

PERDU OU EGARE.—Les certificats de douze actions du fond capital de la compagnie du Rail Road Pontchartrain et provenant de la succession Bernard Duchamp. Le certificat de douze portera le No 261, un autre de quatre actions porte le No 343 et un certificat de deux actions le No 343.—Avis est par le présent donné qu'application a été faite à la dite compagnie afin d'obtenir de nouveaux certificats pour les dites actions. 30 n 15f

A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE.
LE faste et bel hôtel, nouvellement construit à Bayou Goula, sous la surveillance de M. Hippolyte Brienque. Ce magnifique hôtel, connu sous le nom de BUENA-VISTA HOTEL, est à vendre à partir d'aujourd'hui, aux plus offrans et derniers enchérisseurs qui se présenteront.
Cet établissement sera vendu aux enchères publiques, mercredi 20 décembre, avec toutes ses dépendances, ses bâtiments, mobilier, boissons, linge, batterie de cuisine, &c. &c.
Conditions—½ au quart comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit avec billets endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Le mobilier, boissons, linge, batterie de cuisine, &c., seront payés comptant à l'estimation des parties contractantes.
La propriétaire est disposé à prendre des arrangements à l'amiable avant la vente. 30 nov—15

GRAINES FRAICHES de Jardinage.
Garanties être de la récolte de 1848.
LES marchands commissionnaires et les détaillants de la campagne peuvent obtenir de bonnes graines par livres ou boisseaux, ou par paquets de 12, 100 ou 1000, bien arrangés et étiquetés et mis en boîtes pour le transport.
Le soussigné remplit avec exactitude les ordres qui lui sont donnés par les jardiniers des environs de la ville; il garantit la qualité des graines, et l'argent sera remboursé si elles n'ont pas été achetées. Pour obtenir toutes autres graines de la ville s'adresser à l'entrepôt rue GRAVIER, No 19, encoignure Tchoupitoulas.
30 nov — W. DINN, Agent.

46—Conti—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. Antognini.
A L'HONNEUR de prévenir le public en général qu'il trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.
On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en vente au choix des clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.
Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.
Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin un choix des chenets et différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine. 30nov

Avis de Société.
LES soussignés ont formé ce jour un acte de société pour les transactions de Marchandises et Chos, sous la raison de J. Eternod & Co, ils ont établi leur magasin au No. 8, rue Conti.
J. ETERNOD,
J. B. FREZZINI,
B. ANTOGNINI. 29nov—1M

GIQUEL & JAMISON,
No. 6, rue Chartres.
RECOIVENT en ce moment par le steamer Crescent City, de New-York, et le navire May Flower, du Havre, les articles suivants, qu'ils vendront à très bas prix; ils invitent les acheteurs à venir voir leur assortiment avant d'aller ailleurs, viz:
Ombrelles, nouveautés riches.
Indienne française, nouveau goût.
Cachemire et mousseline de laine nouveautés.
Casimirs noirs et couleurs fantaisies.
Soieries roubées et élixirs.
Mousselines de laine unies, de toutes couleurs.
Gants de peau, de soie et de mérinos.
Châles, cachemires et mérinos de toutes couleurs.
Mérinos et cachemires do do
Barège, nouveautés pour robes de bal.
Tarlatanes de toutes couleurs do
Crêpes do do do
Chemises mérinos pour dames, enfants et hommes.
Bas et chaussettes en coton et en mérinos.
Cols et pèlerines brodés riches.
Services damassés et unis.
Mouchoirs batiste unis et brodés.
Voiles et voilettes noires et blancs.
Cravates fantaisies pour dames et hommes.
Foulards de toutes couleurs et dessins pour robes.
Corsets français, bourses et ridicules.
Jupons de toutes couleurs pour rideaux.
Rideaux en mousseline et en bobinet riche.
Mousseline à rideaux et à moustiquaires.
Coton à drap et à chemise.
Toiles do do
Velour soie noir et de coton.
Ainsi qu'un grand assortiment d'articles trop longs à mentionner. GIQUEL & JAMISON,
29nov— No. 6, rue de Chartres.

PRUNES SECHES—45 caisses en prunes et toiles, en déchargement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par
30 nov — COURVOISIER & Co, encoig. Royale et Orléans.

SARDINES—2000 boites, grandeurs assorties, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

HUILE D'OLIVE—150 paniers, marque Plagniol, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

VIN—100 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

EAU de fleurs d'oranger—140 caisses en grands et petits modèles, à vendre par COURVOISIER & Co, encoig. Royale et Orléans.

PARFUMERIE—30 caisses parfumerie assorties, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

ABSINTHE suisse—200 caisses des marques Pernod, Loubé, Berger et Yersin Lacoultre, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

KIRSCH—Vieux kirsch en caisses et en barils, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

COGNAC—60 demi pipes, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—175 caisses, à vendre par COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

SALLE DE BAL D'ORLEANS.
A louer pour la saison. S'adresser à COURVOISIER & Co, 30 nov encoig. Royale et Orléans.

A LOUER, garnie ou sans être garnie, une partie de maison composée de trois chambres au premier et d'une salle à manger au rez-de-chaussée, rue Royale, No 350. S'adresser dans la maison. 30 nov—3

LE soussigné, devant changer de domicile, offre à louer le magasin qu'il occupe rue St Louis, No 90. Possession en sera donnée immédiatement.
30 nov — AUG. MOLIER, 90 rue St Louis, No 90.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en débarquement du navire Cromwell, à vendre par F. C. HOMES, 30 nov 12, rue de la Douane.

CONDUITS aux Epaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et Ste-Anne. Une vache rouge, le bout de la queue blanche, étampée sur la cuisse gauche [illegible].
UN CHEVAL bai, [illegible].
Un CHEVAL bai, [illegible].
Un CHEVAL [illegible].
[illegible]
MICHEL DUREL, Gardien des épaves
30 nov—30m10j

☞ Le navire paquebot UNION, de New-York, est en déchargement au wharf des paquebots de New-York, 2de Municipalité. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
JOHN O. WOODRUFF & CO.,
30 nov — 93 et 95, rue Magasine.

☞ Le brick SULTANA, capitaine Pouchet, de Marseille, est en déchargement entre les deux marchés, Première Municipalité. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis sous cinq jours autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques.
D. LANATA.
30 nov — 9 et 10, rue Jefferson.

☞ Le navire CALIFORNIA, capitaine Montgomery, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue du Quartier. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis dans les cinq jours qui suivront l'entrée du navire en Douane, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques.
FOUGET fils, consignataire.
30 nov—5 — 29 rue Conti entre Chartres et Levée

☞ Le navire L'ANNA, du Havre, qui est en déchargement en face du marché aux légumes, Première Municipalité. Les consignataires sont priés de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, et celles dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires. LEOPOLD JEANSET.
30 nov—5 — 66 rue St-Louis

☞ Le capitaine et le consignataire du navire français L'ANNA, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage du dit navire.
30 nov—5

☞ Le navire Talma, capt. Murray, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue des Ursulines. Les consignataires sont priés de faire prendre leur permis, autrement les marchandises seront envoyées dans les magasins de la Douane, à leur frais et risques. A. CARRIERE,
25nov — 26, Vieille Levée

FOIN—200 balles foin du Nord, 1re qualité, en débarquement du navire Union, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
30 nov — 93 et 95, Magasine.

HUILE DE CACHALOT—300 gallons huile épurée d'hiver et 1000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J. W. STANTON & CO, 28nov encs. Magasine et Lafayette

CAFE DE RIO—300 sacs café supérieur de Rio, à vendre par J. W. STANTON & CO., 30 nov Enc. Magasine et Lafayette.

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs café supérieur de la Havane, à vendre par J. W. STANTON & CO., 30 nov Enc. Magasine et Lafayette.

SACS EN PITRE—A vendre par R. A. NORCROSS, 30 nov 60, rue Magasine

MAQUEREAUX—300 barils en demi et quarts de barils, à vendre par R. A. NORCROSS, 30 nov 60, rue des Magasins.

EN débarquement, du navire Talma, venant de Bordeaux, et à vendre par le consigné,
20 barriques vin rouge.
20 barils vin blanc. G. M. LUCAS,
29nov — 20, Bienville

A VENDRE en magasin, par le soussigné,
Vin rouge en barriques et en caisses, de diverses qualités.
Vin blanc en caisses.
Absinthe suisse de Sauvajant, Brunotau & Co.
Eau de vie, de preuve, Castillon.
Vin d'Oporto, qualité supérieure.
Vin rouge de Marseille, marque Bouguier.
G. M. LUCAS.
29nov — 20, Bienville

A VENDRE par D. LANATA, Jefferson, Nos. 9 et 10,
500 Doublons espagnols. 29nov

NAVIRE TALMA DE BORDEAUX.
3 demi pipes Rochelle brandy pâle, forte sève, 40 quarts pipes Rochelle brandy pâle, de 40 bouteillées do do do do
P. LONGIN,
116, rue Royale.

SEL—5,000 boisseaux sel des îles Turques, et 700 sacs de St-Martin, à vendre par C. J. WHEELER, Agent. 5, Bank Place

SACS EN PITRE—400 balles sacs en pitre, à vendre par C. J. WHEELER, Agent.
5, Bank Place

10,000 SACS à sels et à blé, qui ont déjà servi, et 15,000 autres neufs, à vendre par C. J. WHEELER, Agent.
5, Bank Place.

RIZ—30 barriques riz de la Caroline, au magasin et à vendre par C. J. WHEELER, Agent.
30 nov — 5, Bank Place.

Par les navires St Charles et Toronto, de New York, reçu et à vendre par le soussigné, un assortiment de drogues, instruments pour les dents et autres, etc., parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous:
Bois de Campêche râpé, en barils,
do Brésil, do do
do Santal jaune, râpé, en barils,
do Santal rouge, do do
Couperose verte, en barils,
Alun et colle forte do
Noirs de fumée et d'ivoire, en barils,
Chlorure de chaux, en jarres,
Acide nitrique et muriatique,
Idem tartrique et oxalique,
Vermifuge cantilien de Winner,
Poudres de Seidlitz, en grandes boîtes,
Camphre raffiné, en bocals,
Arrow-Root No. 1, do
Magnésie calcinée de Henry, etc. etc.
29 nov—3f — A. A. PEYCHAUD, 88, rue Royale.

VIN BLANC ET ROUGE DE BORDEAUX.
27 Balles vin blanc (Haut Sauterne) qualité supérieure.
4 barriques do do do do
37 barils vin blanc bon ordinaire;
60 barriques vin rouge Montferrand, en débarquement du navire Cléobrand, à vendre par
29 nov—3 — J. N. CURIEN, 98, rue Condé

Shols—Shols.
LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de shals, tels que brochés, longs et carrés, tartan français carrés et longs, shals écossais, shals blancs unis et brodés crêpe, du prix de $10 à $175, et de Bonnets, Assortis, Ases, de plus nouveaux genre et brodés de toutes descriptions.
F. & E. REILLY,
28nov—3f — enc. Conti et Royale

Changement de domicile.
J. L. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau de No 60, rue du Canal, au No 66, rue St Charles, au premier. 23 nov

AUX CONFISEURS.
LE soussigné vient de recevoir quatre caisses d'excellentes Amandes, dont les commandes pour les présents de Noël et du Nouvel an. Les marchands sont invités à venir les examiner chez Fco DE FUENTES & CO,
30 nov — 98, rue Commune.

VIN ROUGE—250 caisses vin rouge supérieur, venant d'arriver de Bordeaux par le navire Talma, à vendre par
Fco DE FUENTES & CO,
30 nov — 98, rue Commune.

PAPIER.—10 caisses papier français, de toutes qualités, à vendre par
Fco DE FUENTES & CO.,
30 nov — 98, rue Commune.

CIGARES—250,000 cigares de la Havane, se composant de Regalias et Millares des premières manufactures, à vendre par
Fco DE FUENTES & CO.,
30 nov — 98, rue Commune.

SANGSUES, SANGSUES.
8000 sangsues arrivées par le brick Sultana, de Marseille, et à vendre par
D. LANATA,
30 nov — No 9, rue Jefferson.

A vendre à l'amiable à un bon maître,
UNE négresse créole, parlant français et anglais, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, propre à tout; il n'y a pas en ville une meilleure domestique, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. S'adresser rue Bienville, No 151. 30 nov—15

Cigares! Cigares!
UN assortiment de cigares de la Havane se composant des marques suivantes: Imperiales, Regalias, Media Regalias, Imperial, Cazadores, Millar, Panatelas, Trabucos, Londres, Conchas, Congres, Colorados, Republicanos, Vegueros, Principes, &c., des manufactures de Sevillanas, Nueva Empresa, Monte Christo, Salphide, Sol Pato, Jenny Lind, &c., à vendre par
LABORDE & ZIGUES.
30 nov — 31, rue Commune.

A Vendre en débarquement du navire California, de Bordeaux.
40 barriques vin rouge bon ordinaire.
100 barils vin blanc Haut-Sauterne.
120 caisses fruits à l'eau de vie.
20 do cerises à l'eau de vie.
10 quarts pipes vieille eau de vie de Cognac, par FOUGET Fils,
30 nov — 29 Conti, entre Chartres & Levée

CHAMPAGNE—A vendre en débarquement du navire Anna, 80 paniers champagne de la marque de Lafayette et Crème de Bouzy, en grandes et demi bouteilles, par NUMA LACOSTE,
30 nov — No. 167, rue Royale

DAMEJEANNES—A vendre en débarquement du navire Anna:
200 damejeannes de cinq gallons, par NUMA LACOSTE,
No. 167, rue Royale.

DAMEJEANNES—A vendre en débarquement du navire Anna:
250 damejeannes de 5 gallons.
150 do 3 do
150 do 2 do
150 do 1 do
par NUMA LACOSTE,
30 nov — No. 167, rue Royale

EN débarquement du navire Anna, du Havre et à vendre en gros par Lorne & Frois:
Mouchoirs batiste brodés, à festons et en ciré.
Pèlerines et cols brodés, manchettes et dentelle.
Mouchoirs unis, ourlés et à carreaux.
Mousselines suisses, brodées, pour robes.
do do do pour rideaux.
Rideaux brodés, tulles, sur bobinet.
Passementeries et franges, cols, assorties.
Chales crêpe, blancs brodés.
do cachemire brodés, unis, et imprimés.
Velours soie, noirs et couleurs.
Moire noire et gros grains.
Satine blancs, unis et satins, gros noirs.
Rubans noirs et taffetas d'Italie.
Royales, peaux de soie et levantines.
LORNE & FROIS,
30 nov — 21 rue de Chartres

EN débarquement du navire May Flower, du Havre:
Un bel assortiment de draps unis et en couleur et casimirs Fantaisie, à vendre, par LORNE & FROIS,
30 nov — 21 rue de Chartres

REÇU par les navires Anna, M. C. Hill et Mobile, du Havre, un bel assortiment de bas et chaussettes en coton:
200 douzaines bas coton blanc bas prix.
[illegible]
Aussi en magasin, un grand assortiment de bas couleurs et gants.
LORNE & FROIS,
30 nov — 21 rue de Chartres

Pharmacie à vendre.
CET Etablissement, situé au coin de l'encoignure des rues Vieille Levée et Bienville, [illegible].
[illegible] Vieille Levée.
J. M. ARGUS & [illegible],
Avocats, No 38, rue [illegible],
Vis-à-vis la Cour du Recorder. 9 au—1an

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 30 Novembre 1848,
La reprise de
L'ECLAIR,
Opéra en 3 actes, d'Halevy.
Précédé par
DIEU VOUS BÉNISSE!
Vaudeville en 1 acte.
☞ On commencera à 6 heures et demie.

JOURS DE SPECTACLE:
Les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

SALLE ST-LOUIS.
Bals masqués de Société.
LA souscription pour donner une série de BALS MASQUÉS de société dans la dite salle, est maintenant ouverte.
Les membres qui désirent souscrire à ces bals sont priés de s'adresser au bureau de la salle St-Louis, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. et de 6 à 9 heures P. M.
Ces bals auront lieu le vendredi de chaque semaine. 25 nov

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été restauré avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, 25 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals auront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre ces réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.
N.B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

☞ L'ASSORTIMENT de marchandises [illegible] venus, digne de fixer l'attention des dames sera ouvert aujourd'hui au CHEAP CASH STORE, au coin des rues Bienville et Bourbon—
Un magnifique assortiment de mantilles noires et en couleurs, manteaux en cachemires, broderies de Paris du dernier goût, manches brodées, voiles, gants, chaussettes, cols et pèlerines, pour dames, filettes et enfants, robes en soie noire et fantaisie, ombrelles du dernier goût, robes brodées, bareges, cachemires, mérinos, mousselines de laine et soie, écossaise.—Aussi—5 caisses indiennes françaises, anglaises et américaines, 3 do cotonnades de do do, 10 do cotons à draps écrus et blancs 3/4 4/4 5/4 6/4 et 10/4—Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de fantaisie et parfumerie. 21 nov

Compagnie du Rail Road de la Nlle-Orléans et Carrollton.
PENDANT les courses les chars de cette compagnie partiront comme à l'ordinaire jusqu'à 11 heures du matin; de ce moment ils partiront de la rue Baronne, à midi, midi et demi, à 1 1/4 h. et à 1 3/4 heure. Les courses ne commenceront qu'après l'arrivée du dernier char. Les voyages réguliers recommenceront après ce moment, et des chars extra feront des voyages intermédiaires une fois les courses fermées.
28 nov — JOHN HAMPSON, Ingénieur.

DR. L. DUPERRON, DENTISTE,
166, rue Bourbon, entre Saint-Pierre et Orléans,
A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle-Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en cette ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en conserver la continuation.

Bureau de la Compagnie Railroad Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, le 24 novembre 1848.
CONFORMEMENT à la troisième section de l'acte d'incorporation de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires aura lieu le 4 décembre prochain, à cinq heures P. M., au bureau de la dite Compagnie, situé rue de la Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny.
Par ordre,
25 nov — PH. GUESNON, Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CRESCENT-CITY.
CONFORMEMENT à un acte d'incorporation passé par devant D. J. Ricardo, notaire public, le 24 octobre 1848, et approuvé par le juge de la cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, le 24 novembre 1848, qui crée la Compagnie d'Assurance du Crescent-City à la Nouvelle Orléans, (La) Les livres seront ouverts au comptoir de J. U. Lavillebeuvre, au No. 66, rue St-Charles, au premier, mardi, 28 novembre 1848, de 10 heures à midi, et continueront à être ouverts conformément au dit acte, tous les jours à la même heure, et au même endroit, pour recevoir les souscriptions de 5,000 actions du fond capital de la dite compagnie. Ces actions sont de $100 chacune, payables $20 comptant, par action au moment de la souscription. On se procurera une copie de l'acte d'incorporation en se rendant sur le bureau, pendant les cinq premiers jours de l'ouverture des livres.
Nouvelle Orléans, 24 novembre 1848.
JAMES ROBB,
J. U. LAVILLEBEUVRE,
JOHN R. SHAW,
W. J. CONVERSE,
PETER CONREY Jr., } Commissaires.
25 nov—5

Institution pour les deux sexes.
Rue du Quartier No 129, entre la rue Dauphine et la rue Bourbon.
CET établissement fondé, il y a cinq ans, rue des Remparts, par Monsieur et Madame Garreau, vient d'être transféré rue du Quartier, No. 129, dans la maison qu'occupait autrefois l'institution de Monsieur Bellanger.
Il aurait difficile de trouver, à la Nouvelle-Orléans, un local plus convenablement distribué. Les classes et les dortoirs sont vastes et parfaitement aérés. La cour est immense. Les élèves ne peuvent jamais échapper à la surveillance des professeurs.
M. et Mme Garreau invitent respectueusement les parents et les amis de famille à venir visiter leur institution.
Pour les conditions, voir le prospectus chez M. Victor Hebert, libraire, rue de Chartres, No 149.
21 nov—1m

J. E. LOBRE & Co
Magasin de Mercerie et Bazar de la rue de Chartres.
84, rue de Chartres, entre Conti et Bienville,
ONT l'honneur d'informer les Dames, que leur assortiment d'articles d'hiver est maintenant complet; aussi ils ont en magasin, un grand choix de
Passementerie,
Franges,
Boutons en soie et en laine,
Rubans,
Soie pour broder et garnitures,
Jarretières et gants,
Fil, lacet, galon, boutons,
Epingles, confiserie, &c. &c.
Et généralement tout ce dont on a besoin pour la couture. Ayant fait de grands changements dans notre Bazar de jouets, nous pourrons offrir à dater du 1er décembre le plus grand choix de jouets français et allemands, qui ait jamais été mis en vente à la Nouvelle-Orléans, et à des prix modérés.
21nov

NAPHTALINE très allumée,
Vinaigre do
Térébenthine do
Bitumine do
Naphtaline, solide et opérée, en fioles de 1, 2, 4 et 8 gros chaque, à vendre par
H. BONNABEL,
28nov — 37, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—30 barils alcool 92 deg, à vendre par
P. CUSACHS,
28nov — encoig. Condé et St-Philippe

TÉRÉBENTHINE—6 barils essence térébenthine, à vendre par P. CUSACHS,
28nov — encoig. Condé et St. Philippe.

CIRE BLANCHE—300 liv. cire blanche, récemment reçue de la Havane, à vendre par
P. CUSACHS,
28nov — encoig. Condé et St-Philippe

BEURRE DE GOSHEN—18 firquins de beurre de première qualité, en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co,
17 nov — Encoignure Magasine et Lafayette

CIGARES—400 milliers Regalias et Millares, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
17nov — 25, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
17nov — 25, Vieille Levée.

TABAC—500 balles tabac de Cuba, en magasin, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
17nov — 25, Vieille Levée.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, et à vendre par les consignés,
25 caisses prunes à l'eau de vie.
40 do fruits assortis do
FERBOS FRERES,
17nov — enc Royale et Dumaine

Passementerie—Passementerie.
2 Caisses grande nouveauté passementerie noire et couleur, en débarquement de l'Harmonie du Havre, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
16 nov — 21, rue des Magasins.

ENCORE UN PEU DE MITRAILLE CAPITAINE BRAGG!
250 caisses vin rouge de BUENA VISTA. L'étiquette représente le général Taylor à cheval avec les noms de PALO ALTO, RESACA de la PALMA et BUENA VISTA, dorés et argentés. Le vin est de première qualité. J. P. BERCIER & Co,
16 nov — 34, Vieille Levée

G. W. DUNBAR,
Manufacture de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
Reçu un bel assortiment de marchandises françaises de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle-Orléans.—66 caisses en déchargement des navires Merchant et Suffolk. Aussi des articles nouveaux et de qualité supérieure, à vendre au No. 39, rue de la Douane, Nouvelle Orléans.

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs.
Garanties de la récolte de 1848.
VENANT d'arriver par les derniers arrivages de Philadelphie et à vendre au No 19, rue Gravier, [illegible] 11 rue Commune, un assortiment complet de graines comprenant toutes les qualités connues du hiver, à vendre à des prix modérés par WM. DINN, agent.
☞ Observez No 19, rue Gravier, coin de Tchoupitoulas. 16 nov

A LOUER—La maison, formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Condé, occupée présentement par le café de L'Aigle; possession en sera donnée le premier janvier prochain.
S'adresser à AUG. COCHEREAU & CO.,
21 nov — 27 et 29 St-Louis.

A LOUER—Une belle maison No. 66, rue Dauphine, composée de six chambres dont une servant de salon principal, chambres de domestiques et cuisine, une chambre à laver et un cellier, une cour pavée, une écurie et [illegible].
DE FORET & CO,
3nov — 23, Douane

Spécifiques pour les Maladies Secrètes.
Ces spécifiques sont faciles à prendre et guérissent promptement.
On les trouve à la pharmacie de J. Walker, rue de la Levée, No 7, vis-à-vis le marché du port. 3e nouvelle [illegible]
20 juil—6m

Steamer des Indes Occidentales.
AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, TEVIOT, capitaine R. Revett, de Southampton, arrivera à l'île aux Vaisseaux, le 20 décembre et repartira le même jour pour la Vera Cruz.
Les passagers (ainsi que les malles) seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Proctor, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression Bolivar, capitaine Kenny.
Prix du passage $3, et le même prix pour retourner en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'île aux Vaisseaux et le steamer anglais.
La malle sera close à la poste le 20 courant, à neuf heures et demie A. M.
Les passagers sont requis de se trouver à midi et demi au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, le jeudi, 20 courant.
On devra se pourvoir des passeports au bureau du vice consul Mexicain, rue Bienville, No. 27.
Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Mudon) au bureau de A. Gordon, No 6, rue Front Levée.
Les lettres doivent être affranchies.
20 nov — G. MUDON, Contrôleur.

Express pour New-York, par Adams & Co.
Les colis, paquets, joyaux et les articles de grande valeur et de toute description que l'on désire-rait faire parvenir dans les principales villes et cités de l'Union, pourront être confiés à bord du navire à vapeur CRESCENT CITY, capitaine Stoddard. Les ordres que l'on aurait à donner pour faire venir des marchandises par l'Express, seront délivrés gratis.
Ce navire partira vendredi 1er décembre, à 4 heures de l'après midi. Les paquets devront être délivrés au bureau de E. F. Whitley & Co, No 73, rue du Camp, jusqu'au jour du départ à 3 heures et demie. E. C. DAGGETT, agent,
29 nov—4 — Pour ADAMS & CO.

Compagnie des steamers de la Malle des Etats-Unis, pour LA CALIFORNIE ET L'OREGON.
Le steamer neuf et bon marcheur FALCON, capitaine J. W. Thompson, partira pour Chagres, lundi le 1er déc., à 10 heures, avec la malle de l'Oregon et de la Californie. Les cabines ne seront considérées engagées que lorsque le prix en aura été payé.
Passage pour Chagres à la Chambre $100
do seconde 80
Fret pour Chagres 30 c. par pouce.
Les passagers pour Chagres n'auront droit qu'à charger gratis leur bagage jusqu'au poids de 250 liv. et devront payer extra pour ce qui excédera de ce poids.
Le FALCON fera partie de la ligne de Panama.
Pour fret ou passage, s'adresser à
PARADISE SAFFARANS & Co, agents,
26nov — 87, rue Gravier

LA CRONICA,
DIARIO ESPAÑOL PUBLICADO EN NUEVA-YORK,
Dos veces por Semana.
La Crónica se publicará dos veces por semana, y cada numero constará de ocho páginas. Los dias de la publicacion serán el miércoles y el sábado.
Acompañará á la Crónica un Suplemento publicado dos veces al mes, del tamaño de la Semana Literaria del "Courrier des Etats-Unis", y compuesto de 80 á 96 páginas mensuales, con algunas litografias ó grabados.
El numero primero de la Crónica ha salido á luz el 16 de octubre ultimo.
Director y Editor, A. X. SAN MARTIN, calle de Nassau, No 105.
El agente de la Crónica por esta ciudad (Nueva-Orleans), es V. HEBERT, calle de Chartres, No 149. 21nov—1m

LA CRONICA.
JOURNAL ESPAGNOL BI-HEBDOMADAIRE.
Publié à New-York par A. X. SAN MARTIN
CE journal que le soussigné vient de fonder à New York, et dont le premier numéro a paru le 16 octobre, sera publié régulièrement deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. La Crónica, qui n'aura jamais moins de huit pages, s'occupera particulièrement des faits qui intéressent l'Espagne, mais elle ne négligera rien de ce qui concerne la politique, le commerce et les arts des Etats-Unis et de toutes les républiques de l'Amérique. La Crónica publiera deux fois par mois un supplément de la dimension de la *Semaine Littéraire* (annexe du *Courrier des Etats Unis*) et composé de 40 à 48 pages. Chaque supplément renfermera une lithographie. A. X. SAN MARTIN,
Nassau street, No. 105.
L'agence de la Crónica est établie chez M.
V. HEBERT,
31nov—1m — 149, rue Chartres

Collège de Springhill (St-Joseph.)
PRES MOBILE (ALABAMA).
LA rentrée des élèves de cet établissement aura lieu le premier décembre prochain; les cours commenceront le lendemain.
Les parents qui désireraient des renseignements pourront s'adresser dès aujourd'hui à l'un des directeurs du collége à l'évêché, encoignure Condé et Ursulines.
Un des membres de l'établissement se chargera de conduire au collége les élèves que les parents désireraient lui confier. Le départ aura lieu le 30 novembre, à 2 heures de l'après-midi, par le chemin de fer du lac Pontchartrain. 21 nov—1f

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES
Dirigée par Mme GRANET.
CE pensionnat, un des plus anciens de la Nouvelle-Orléans, est toujours situé rue Douane, 86, entre Royale et Bourbon.
Il reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.
Les cours dans les diverses branches de l'enseignement y sont également poursuivis en anglais et en français, et les classes sont en plein exercice. 31oct—3m

M. G. BOYER
A l'honneur de prévenir le Public qu'il consacre ses soins à des leçons en ville, quelques heures dont il peut disposer dans la journée, rue Conti, No 146.
13nov—1m

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, en qualité supérieure, d'importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par
T. LEDUC, Armurier.
28, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.
Montures et Réparations faites au plus juste prix. Tout le fond de Magasin qui existait rue de Chartres dans la maison de Leduc & Co, a été transporté au susdit Etablissement. 11nov—6m

A VENDRE—Un assortiment de gants de laine français, fourrés et non fourrés—Aussi quelques tapis de laine français. S'adresser à
EDW. SHIFF,
11nov — No. 78, rue du Canal

Mlle CHARLOTTE LEVY,
90 RUE ROYALE.
A L'HONNEUR d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle arrive de Paris, où elle a fait choix d'un magnifique assortiment de marchandises de fantaisie, telles que fleurs, dentelles, nouveautés, etc. etc., le tout du dernier goût et des modes les plus nouvelles.
Mademoiselle Levy n'ayant pas l'intention d'ouvrir un magasin cette année a l'honneur d'informer ses pratiques et les personnes qui voudraient la patronner, qu'elle désire se défaire de ses marchandises le plus tôt possible et qu'elle les vendra aux prix de chez elle. Les modistes pourront s'assortir chez elle aux prix coutant.
Elle a importé en sus un bel assortiment de velours, cachemires et mousselines pour dames.
Mlle Levy continuera à se charger de la confection des robes, manteaux et mantelets.
15 nov—1m

Magnifique assortiment d'habillement d'hiver.
No. 13, rue du Camp.
LE soussigné est arrivé depuis peu du Nord, où il a fait fabriquer dans les meilleures manufactures, un gros assortiment de linge fait au dernier goût. Les personnes qui désirent faire emplette d'habillements, ainsi que les marchands, sont invitées à venir visiter ses marchandises.
Les articles suivants seront vendus au-dessous du cours auquel on pourrait les acheter dans tout autre magasin de la ville:
HABITS et REDINGOTES drap noir, PALETOTS et SACS noir, brun, bleu et olive. PANTALONS casimir noir et fantaisie, PANTALONS cuir laine noir supérieurs. HABITS à la Danay de toute façon, SACS Tweed mêlé brun, GILETS ca simir noir brodé, GILETS blanc crêpe, de tanda en satin. M. BARNETT,
13, rue du Camp

VIN de Champagne—400 paniers en débarquement des navires Vesta et Anna, à vendre par AUG. MOLIER,
20 nov — 90, rue St-Louis.

FROMAGES—15 caisses tête de Maure en débarquement du navire Talma de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER,
20 nov — 90, rue St-Louis.

SARDINES à l'huile—[illegible] boites sardines à l'huile de la marque [illegible] B Guilloux, en débarquement du navire Anna, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER,
20 nov — 90, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE—400 paniers huile d'olive de la marque Pouzol, grandes bouteilles, en débarquement, à vendre par AUG. MOLIER,
20 nov — 90, rue St Louis.

VIN Muscat—150 caisses vin muscat, en débarquement du navire Mehemet Ali, à vendre par AUG. MOLIER,
20 nov — 90, rue St-Louis.

DEMANDE—Une bonne cuisinière créole, pour servir une petite famille. Une femme blanche serait préférée. S'adresser à G. W. DUNBAR,
24 nov — 176 rue St-Louis

CAFE de la Havane—140 sacs 1ère qualité, en magasin, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 nov — 34, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—300 paniers de Duval, en déchargement du navire May Flower, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 nov — 34, Vieille Levée.

SARDINES—2000 demi-boites sardines à l'huile de Cuijac et Martin, en débarquement du navire California, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 nov — 34, Vieille Levée.

40 barriques vin rouge, en déchargement du navire California, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 nov — 34, Vieille Levée.

COGNAC—4 1/4, 10 1/8 et 20 1/16 pipes Cognac, en déchargement du navire California, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 nov — 34, Vieille Levée.

PRUNES—25 caisses de 25 pottes, en déchargement du navire Talma, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 nov — 34, Vieille Levée.

FOIN—Un lot de foin du Nord, de qualité supérieure, en débarquement sur la levée en face de la première Municipalité, à vendre à bas marché et en lots à la convenance des acheteurs. S'adresser au bureau [illegible].

CHANGEMENT DE DOMICILE—JEAN DE [illegible] a transporté son domicile du No 30, Vieille Levée, au No 67, rue Bienville. 9 nov

SUCRE de la Havane—400 caisses sucre blanc et jaune, en déchargement et à vendre par L. CANTIN,
14 nov — 73 bis, rue des Magasins

SUCRE—30 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du navire [illegible] et à vendre par L. CANTIN,

TABAC CUBA—[illegible] balles tabac, en déchargement et à vendre par L. CANTIN,
14nov — 73 bis, rue des Magasins.